

Connaître et mobiliser les acteurs de mon territoire

Une des caractéristiques des politiques de soutien à l'économie sociale et solidaire (ESS) est qu'elles sont co-construites avec les acteurs (voir fiche n°3). La connaissance des acteurs du territoire est un préalable important à l'action.

Toutefois, la diversité des acteurs peut rendre leur identification difficile. Comment connaître et mobiliser les acteurs de mon territoire pour les associer à l'élaboration et au suivi des actions de la collectivité ?

Plusieurs leviers d'actions possibles :

✓ S'appuyer sur les réseaux pour repérer les acteurs de mon territoire

- Les **Chambres Régionales de l'Économie Sociale et Solidaire** (CRESS), qui animent parfois des pôles de dynamiques locales ou des clubs d'entrepreneurs.
- Le **Mouvement Associatif**, qui représente les associations et regroupe plus de 700 fédérations ou unions associatives.
- Les **réseaux locaux d'acteurs** : de l'ESS, de l'environnement, du commerce équitable, de l'éducation populaire, de l'insertion par l'activité économique (tels que les délégations régionales du COORACE), les Centres sociaux et les Maisons des Associations,...



Plusieurs villes ont mis en place en début de mandat des diagnostics partagés avec les acteurs de l'ESS, sous forme d'ateliers territoriaux ou thématiques, qui ont nourri leur plan de développement de l'ESS.

✓ Impulser un diagnostic territorial partagé

Il s'agit d'identifier les acteurs de l'ESS, leurs projets et leurs expertises, de créer du lien avec ceux de l'économie classique, mais aussi d'établir collectivement les forces, faiblesses, et besoins du territoire et d'imaginer les moyens d'y répondre.

Une **cartographie interactive** peut-être un support d'animation et de visualisation de ce travail de diagnostic.

Pour exemple, à Brest, le pôle de développement de l'ESS du Pays de Brest a élaboré un diagnostic de l'ESS à l'occasion de la fusion de deux communautés de communes.



Le Forum de l'ESS à Sceaux (92)

La Ville de Sceaux organise chaque année un forum rythmé par plusieurs temps forts : tables-rondes, ateliers contributifs, pitches d'entrepreneurs, visites de terrain, village des acteurs de l'ESS «Sceaux Valley». Ces acteurs locaux sont réunis dans le cadre d'**UP Sceaux**, un réseau social territorial soutenu par la Ville qui facilite les rencontres et partages d'expériences.

✓ Organiser des événements de sensibilisation

Forums, rencontres, petits déjeuners de l'ESS...autant d'événements possibles à organiser avec les acteurs locaux de l'ESS afin d'initier des coopérations et de les faire connaître auprès d'un public plus large. Il peut s'agir d'événements dédiés à l'ESS, notamment dans le cadre du Mois de l'ESS (chaque mois de novembre) mais aussi de consacrer un temps aux acteurs de l'ESS au sein d'un événement plus large (forums de l'emploi, salons de la création d'entreprise,...).

✓ Co-élaborer une Charte des engagements réciproques

Déclinaison locale de [la Charte](#) des engagements réciproques cosignée par l'Etat, le Mouvement Associatif et les réseaux de collectivités dont le RTES en février 2014. Cette Charte permet de définir les grandes lignes des engagements réciproques de la Ville et des associations. Un suivi et une évaluation partagés sont à prévoir.

✓ Lancer des appels à projets, appels à initiatives, appels à manifestations d'intérêts

Occasions de repérer les acteurs et porteurs de projets et d'innovations de son territoire sur une thématique, ces appels à projets, s'ils sont suffisamment **ouverts** pour respecter l'initiative des acteurs et ne pas freiner leurs innovations, sont généralement le point de départ de partenariats sur la durée. Ils peuvent également être conçus de façon à favoriser les coopérations entre structures.

✓ Mettre en place une instance permanente de coconstruction

Conseil de l'ESS, commission extra-municipale, comité des acteurs de l'ESS, ...autant d'instances de dialogue et de coconstruction de l'action publique en matière d'ESS qui peuvent intervenir à différentes étapes, de l'élaboration au suivi des politiques.

✓ Communiquer et informer sur les acteurs de l'ESS et les actions mises en oeuvre

Dans le [journal/magazine municipal](#) et sur le [site internet](#) et réseaux sociaux de la collectivité, afin de faire connaître les acteurs locaux et de valoriser les politiques.

La Charte de la vie associative de Saintes (17)



Cette [Charte](#) des engagements réciproques de la Ville et des associations saintaises a donné lieu à un **guide pratique** exposant clairement les procédures mises en œuvre par la Ville pour aider et soutenir les activités associatives.



Le Conseil de l'ESS de Strasbourg (67)

Ce Conseil créé en 2010 réunit les acteurs de l'ESS et les collectivités de l'Eurométropole de Strasbourg afin de coconstruire la politique de l'ESS du territoire. Coprésidé par les collectivités et la CRESS, il émet des recommandations et propositions au Conseil délibératif de l'Eurométropole. Ce Conseil permet également de créer de la transversalité et d'améliorer la visibilité des projets ESS du territoire, grâce à une culture commune, une posture de bienveillance, une gestion démocratique et un engagement marqué des acteurs publics.

Un dossier sur l'ESS dans le magazine municipal de Lorient (56)



Dans son numéro de décembre 2018-janvier 2019, *Lorient mag* présente plusieurs initiatives locales de l'ESS et une interview des élu.e.s en charge de l'ESS.

Ressources pour aller plus loin

- [Lettre papier n°19](#) du RTES sur les diagnostics partagés.
- Le [guide permanent du développeur économique](#), Territorial Éditions, octobre 2019
- Le guide [La co-construction de l'action publique : définition, enjeux, discours et pratiques](#), Laurent Fraisse, novembre 2018
- Les engagements #2, #5, #9, #11 du plaidoyer «[La vie associative, une richesse locale](#)» du Mouvement associatif pour les élections municipales.
- Pacte pour la transition : principe B «[Co-construction des politiques locales](#)» et mesure #30 «[Co-construire avec tous les acteurs concernés une politique associative locale volontariste](#)».